

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le quatrième (4^e) jour du mois d'avril 2011, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents messieurs les membres du conseil :
Vincent Dufour, Antonin Tremblay, Claude Poulin, Marc-André Jean et Gilles Harvey, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Monsieur Steeve Lizotte étant absent.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale / secrétaire-trésorière et monsieur Gérard Bouchard, directeur général adjoint / greffier.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 02 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 11-04-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par la directrice générale, madame Sylvie Foster, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Note : Madame Christine Desmeules procède à la présentation, auprès du conseil municipal et de l'assemblée, du projet de *Maison de soins palliatifs L'Angélique de Charlevoix* (19 h 02 à 19 h 11).

Rés # 11-04-02 ADOPTION DES RAPPORTS FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2010

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption du rapport financier et du rapport du vérificateur (C.M., art. 966.3) de l'année 2010, déposés en séance tenante par madame Sylvie Foster, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Un avis public de la présentation des dits rapports a été publié conformément à la Loi.

Lesdits rapports, présentés par monsieur Benoit Côté, de la firme Benoit Côté, seront transmis au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire au plus tard le 30 avril 2011 (C.M. art. 176.2).

Rés # 11-04-03 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES POUR L'ANNÉE 2011

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer la firme « Benoit Côté », comptable agréé, à titre de vérificateur externe de la Municipalité de Saint-Siméon pour l'exercice financier 2011 (C.M. art. 966). Les honoraires pour ce mandat statutaire de vérification des états financiers de 2011 seront de 8 700 \$ (plus taxes), plus les travaux spéciaux, en dehors du mandat statutaire, qui seront facturés au taux horaire de 75 \$ (plus taxes).

Rés # 11-04-04 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2011

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2011 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 11-04-05 PRIÈRE

ATTENDU QUE nous avons reçu une (1) demande d'un citoyen ayant pour but de ne plus procéder à la récitation de la prière lors des séances du conseil municipal, séparant ainsi l'État d'avec l'Église ;

POUR CE MOTIF il est proposé par monsieur le Maire Sylvain Tremblay, de ne plus procéder à la récitation de la prière et de remplacer celle-ci par une minute de silence. M. Tremblay fait un tour de table pour connaître l'opinion des membres du conseil municipal sur ce sujet.

Prenant en considération le fait que le 29 mars 2011, la Cour d'appel du Québec a accordé à la Ville de Saguenay, la permission de faire appel du jugement du *Tribunal des droits de la personne* qui avait ordonné à celle-ci et à son maire de cesser de réciter la prière au début de chaque réunion du conseil municipal et d'enlever tout symbole religieux des salles où le conseil se réunit, les conseillers présents se sont unanimement prononcés pour continuer de réciter la prière lors des séances du conseil, tant et aussi longtemps que la Cour d'appel du Québec n'aura pas rendu son jugement.

La présente résolution est donc rejetée.

Rés # 11-04-06 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT # 136

Note : Monsieur Antonin Tremblay informe le conseil municipal qu'il ne participera pas à ce point, relatif à l'adoption du second projet de règlement numéro 136, celui-ci se trouvant possiblement en conflit d'intérêts.

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le second projet de règlement portant le numéro 136, relativement à quelques modifications à la réglementation d'urbanisme de notre municipalité.

Il y a dispense de lecture du présent règlement puisqu'une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil lors de la séance régulière du 7 février 2011 et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Note : Monsieur Antonin Tremblay réintègre les rangs du conseil municipal et participe de nouveau aux discussions.

Rés # 11-04-07 CÉDULE DE VACANCES DES EMPLOYÉS POUR L'ANNÉE 2011

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la cédule de vacances de nos employés municipaux pour 2011, selon les conditions déjà établies, soit :

- un maximum de deux (2) semaines consécutives;
- la possibilité de prendre une (1) semaine en jours séparés mobiles;
- si un changement survenait, un préavis écrit d'au moins un (1) mois devrait être donné et accepté par l'une ou l'autre des parties.

Cette cédule est établie comme suit :

- ☐ Madame Sylvie Foster
 - du 28 février au 04 mars 2011 (1 semaine)
 - du 27 juin au 08 juillet 2011 (2 semaines)
 - du 01 août au 12 août 2011 (2 semaines)

- ☐ Monsieur Gérald Bouchard
 - du 20 juin au 24 juin 2011 (1 semaine)
 - du 11 juillet au 22 juillet 2011 (2 semaines)
 - du 15 août au 26 août 2011 (2 semaines)

- ☐ Madame Christine Dufour
 - du 06 juin au 17 juin 2011 (2 semaines)
 - du 25 juillet au 29 juillet 2011 (1 semaine)
 - du 06 septembre au 12 septembre 2011 (1 semaine)
 - 5 jours mobiles (1 semaine)

- ☐ Monsieur Sylvain Fortin
 - du 21 août au 27 août 2011 (1 semaine)
 - du 23 octobre au 29 octobre 2011 (1 semaine)
 - du 06 novembre au 12 novembre 2011 (1 semaine)
 - du 27 novembre au 03 décembre 2011 (1 semaine)
 - 5 jours mobiles (1 semaine)

- ☐ Monsieur Régis Desbiens
 - du 24 juillet au 06 août 2011 (2 semaines)

- ☐ Monsieur Gérard Maltais
 - du 10 juillet au 23 juillet 2011 (2 semaines)
 - du 14 août au 20 août 2011 (1 semaine)
 - du 13 novembre au 19 novembre 2011 (1 semaine)

- ☐ Monsieur Martin Guérin
 - du 03 juillet au 09 juillet 2011 (1 semaine)
 - du 05 septembre au 09 septembre 2011 (1 semaine).

Rés # 11-04-08 AUTORISATION À « KATABATIK | AVENTURE DANS CHARLEVOIX » D'ÉRIGER UN BÂTIMENT D'ACCUEIL SUR LE QUAI DE BAIE-DES-ROCHERS

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la firme « KATABATIK | AVENTURE DANS CHARLEVOIX » à ériger un bâtiment d'accueil d'environ 320 pieds carrés et d'aménager un parc à kayak (espace clôturé) d'environ 750 pieds carrés, sur le terrain adjacent, sur le quai de Baie-des-Rochers. Un bail de location sera préparé à cette fin.

Rés # 11-04-09 MANADAT AU CONSEILLER DU DISTRICT # 1 – CABANONS PRIVÉS SUR LE QUAI DE BAIE-DES-ROCHERS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le conseiller du district # 1, soit monsieur Steeve Lizotte, pour contacter les propriétaires des cabanons qui sont érigés sur le quai de Baie-des-Rochers, aux fins de connaître leur opinion sur la possibilité que la municipalité puisse démolir ceux-ci et relocaliser l'espace que chacun d'eux occupe, à l'intérieur d'un même bâtiment, que celle-ci construirait sur ledit quai.

Rés # 11-04-10 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE L'OH POUR L'ANNÉE 2010

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption du rapport financier de l'Office d'Habitation (OH) de Saint-Siméon, pour l'année se terminant le 31 décembre 2010, présenté en séance tenante par madame Sylvie Foster, directrice générale.

La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à verser sa participation financière déjà établie.

c.c. OH de Saint-Siméon.

Rés # 11-04-11 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU « PROGRAMME BIEN DANS SA TÊTE, BIEN DANS SA PEAU »

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la demande de subvention adressée dans le cadre du *Programme Bien dans sa tête bien dans sa peau*.

Le projet intitulé « *Dîner-santé communautaire préparé pas les ados* » est présenté au Centre de Santé et des Services sociaux (CSSS) de Charlevoix par les membres du conseil municipal, au montant de 400 \$.

La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à respecter les modalités suivantes advenant que ce projet soit accepté par le CSSS de Charlevoix :

- toutes les œuvres produites durant la réalisation du projet sont la propriété de la Municipalité de Saint-Siméon ainsi que de tous les organismes partenaires dudit projet;
- toutefois, la Municipalité de Saint-Siméon autorise, par la présente, le CSSS et l'Agence à reproduire, publier, traduire, adapter ou enregistrer par tous les moyens, de diffuser ou d'annoncer lesdites œuvres;
- à procéder, au terme de la réalisation du projet, à l'évaluation de celui-ci et à la faire parvenir au répondant du programme auprès du CSSS de Charlevoix.

Rés # 11-04-12 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU « PROGRAMME PLAN D'ACTION ÉNERGIE »

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la demande de subvention adressée dans le cadre de l'objectif 2.1.1 du *plan d'action Énergie*, soit « Collaborer à l'organisation d'activités de promotion » des organismes qui ont besoin de faire connaître davantage leurs services, en ce qui concerne les saines habitudes de vie. Créer une enveloppe budgétaire pour les organismes de la région qui souhaite déposer un projet au comité Énergie, lié aux saines habitudes de vie.

Le projet intitulé « *Miniolympiades 2011 Vive l'hiver* » de Saint-Siméon est présenté à Énergie Charlevoix par les membres du conseil municipal, au montant de 400 \$.

La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à respecter les modalités suivantes advenant que ce projet soit accepté par Énergie Charlevoix :

- toutes les œuvres produites durant la réalisation du projet sont la propriété de l'organisme ainsi qu'à tous les organismes partenaires dudit projet;
- toutefois, l'organisme autorise, par la présente, Énergie Charlevoix, à publier, traduire, adapter ou enregistrer par tous les moyens, de diffuser ou d'annoncer lesdites œuvres;
- à procéder, au terme de la réalisation du projet, à l'évaluation de celui-ci et à la faire parvenir à la coordonnatrice d'Énergie Charlevoix.

Rés # 11-04-13 MÉGA VENTE DE GARAGE

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de tenir la « méga vente de garage municipale 2011 » pendant la fin de semaine des 21 et 22 mai prochains. Cette vente de garage pourra être tenue à chaque adresse civique et aucun permis municipal ne sera nécessaire.

Rés # 11-04-14 FORMATION « CONSOLIDATION DU TRAVAIL EN ÉQUIPE »

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser tous les travailleurs de l'équipe du service des travaux publics, ainsi que madame la directrice générale, à suivre la formation, d'une durée de trente-deux (32) heures, intitulée « Consolidation du travail en équipe », qui sera donnée à Saint-Siméon par *Formation continue Charlevoix*, au coût de 2 860 \$ (plus taxes).

**Rés # 11-04-15 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE RELATIVE
AUX SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR 2011**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Sylvie Foster, directrice générale et secrétaire-trésorière, à acquitter la somme payable par notre municipalité pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année fiscale 2011, au montant de 80 450 \$, selon le mode de paiement établi par les autorités gouvernementales.

**Rés # 11-04-16 MANDAT À ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL POUR ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE DES SERVITUDES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
RELATIVEMENT AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMI-
CILIAIRE À PROXIMITÉ DES RUES TREMBLAY ET BELLEY**

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de la firme *Roche ltée, Groupe-conseil*, pour réaliser une étude préliminaire visant à déterminer de quelle façon les services d'eau potable et d'égout sanitaire pourraient être reliés au projet de développement résidentiel situé à proximité des rues Tremblay et Belley. Cette étude est évaluée à un montant de 2 800 \$ (taxes en sus), sur une base forfaitaire.

**Rés # 11-04-17 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'EMBAUCHE DE NOTRE
AGENT DE DÉVELOPPEMENT**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au renouvellement du contrat d'embauche de notre *agent de développement*, soit monsieur Martin Guérin, jusqu'au 30 juin 2012.

Rés # 11-04-18 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME « INTÉGRATION AU TRAVAIL »

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Intégration au travail 2011 ».

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 11-04-19 GESTION DES FÊTES DU 200^e DE PORT-AU-PERSIL À LA SDEDS

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la Société de Développement Économique Durable de Saint-Siméon (SDEDS) pour effectuer la gestion des projets et/ou des activités qui seront réalisés lors des Fêtes du 200^e anniversaire de l'établissement d'un premier habitant à Port-au-Persil.

Rés # 11-04-20 APPUI À LA SDEDS POUR LA PRÉSENTATION D'UN PROJET AUPRÈS DE PATRIMOINE CANADA DANS LE CADRE DES FÊTES DU 200^e DE PORT-AU-PERSIL

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la Société de Développement Économique Durable de Saint-Siméon (SDEDS) pour la présentation d'un projet adressé à *PATRIMOINE CANADA*, dans le cadre des Fêtes du 200^e anniversaire de l'établissement d'un premier habitant à Port-au-Persil.

Note : Monsieur Gilles Harvey informe le conseil municipal qu'il ne participera aux délibérations ci-dessous, portant sur le « camping municipal ».

Rés # 11-04-21 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AU CAMPING MUNICIPAL POUR 2011

ATTENDU que nous jugeons opportun d'apporter des améliorations au camping municipal;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- de faire l'acquisition :
 - de deux (2) nouvelles balançoires;
 - d'une quarantaine (40) de récipients pour faire des feux de camp ;
 - d'un (1) module de jeux pour enfants ;
 - d'une (1) laveuse ;
 - d'une (1) sècheuse ;
- d'effectuer le nivelage de quelques terrains aux (environ 1 500 \$) ;
- d'effectuer le remplacement de lavabos et de miroirs (4) ;
- d'ajouter quatre (4) luminaires sur le second palier.

Rés # 11-04-22 ACHAT D'UNE OPTION POUR LE LOGICIEL DE FACTURATION DU CAMPING MUNICIPAL

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire installer un « rapport personnalisé », qui nous permettra de sortir un rapport des factures en ordre numérique, dans le logiciel de facturation du camping municipal, auprès de la firme *TSD Softwarw inc.*, au prix de 250 \$ (plus taxes), et ce, selon la recommandation de notre vérificateur.

Rés # 11-04-23 FORMATION DU PERSONNEL DU CAMPING MUNICIPAL

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fournir au personnel du camping municipal la formation sur l'utilisation générale du logiciel "Camping-Pro".

Note : Monsieur Gilles Harvey réintègre les rangs du conseil municipal et participe de nouveau aux délibérations.

Rés # 11-04-24 DEMANDE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE D'ADOPTER UN PROJET DE LOI PRIVÉ ACCORDANT À NOTRE MUNICIPALITÉ CERTAINS POUVOIRS LUI PERMETTANT DE PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET DE FACILITER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONSIDÉRANT que le taux d'inoccupation des logements à Saint-Siméon est presque nul;

CONSIDÉRANT que les coûts de construction dans la région sont souvent plus élevés qu'ailleurs au Québec;

CONSIDÉRANT que nous vivons un exode des jeunes et des moins jeunes, étant donné le manque d'emplois, de logements adéquats et le taux assez élevé des taxes;

CONSIDÉRANT que notre municipalité est pratiquement au seuil de la dévitalisation;

CONSIDÉRANT que l'entreprise privée ne peut seule mettre sur le marché des logements locatifs ou des maisons à prix raisonnable et que la Municipalité est d'avis qu'elle se doit de participer à assurer son développement économique;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de demander à l'Assemblée nationale du Québec d'accorder à la Municipalité de Saint-Siméon des pouvoirs spéciaux pour lui permettre de participer à la construction ou rénovation de logements et de venir en aide aux propriétaires d'habitation;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver le texte du projet de loi d'intérêt privé soumis par le directeur général adjoint;

À CES CAUSES sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

DE DEMANDER à l'Assemblée nationale du Québec d'adopter un projet de loi d'intérêt privé ayant principalement pour objet d'autoriser la Municipalité à décréter un programme d'habitation prévoyant notamment sa participation à la construction et à la rénovation de logements sur le territoire et l'octroi d'aide financière à la construction, la rénovation et la transformation de logements.

- D'APPROUVER** le texte ci-joint du projet de loi d'intérêt privé, soumis par le directeur général adjoint, et de l'autoriser, en collaboration avec le maire, les officiers municipaux et les officiers en loi du gouvernement, à y apporter les corrections nécessaires ou utiles pour permettre à la Municipalité d'obtenir les pouvoirs spéciaux demandés.
- DE DEMANDER** à Madame Pauline Marois, députée de notre circonscription électorale de Charlevoix, de parrainer ce projet de loi d'intérêt privé et de lui transmettre copie de la présente résolution et du texte de ce projet de loi.
- DE MANDATER** Madame la députée, le maire et la directrice générale et/ou le directeur général adjoint / greffier, pour faire les procédures et les démarches nécessaires à la présentation de ce projet de loi d'intérêt privé à l'Assemblée nationale du Québec.

Rés # 11-04-25 TARIFICATION DES COMMANDITAIRES POUR LA PUBLICITÉ RELATIVE AU RÈGLEMENT # 137, SUR LES CRÉDITS DE TAXES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que chaque commanditaire désirant participer à la publicité relative aux crédits de taxes pour les nouveaux commerces et les nouvelles résidences, dans les différents médias de Charlevoix, doit déboursier une somme de 250 \$, auprès de la Municipalité.

Rés # 11-04-26 PARTICIPATION FINANCIÈRE AU PROJET DU PÔLE DE DÉCOUVERTE DU PARC MARIN DU SAGUENAY—SAINT-LAURENT DE PORT-AU-PERSIL

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de réserver une somme de 40 000 \$ pour couvrir les dépenses inhérentes aux travaux relatifs à la construction d'un pavillon de services et d'accueil, d'aménagement (sentiers, mise en place de tables, de bancs, etc.) et d'interprétation du Pôle de découverte du Parc marin du Saguenay—Saint-Laurent de Port-au-Persil.

Rés # 11-04-27 ENTENTE DE SUBVENTION ENTRE SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON / DESSAISSEMENT DU QUAI FÉDÉRAL DE PORT-AU-PERSIL

ATTENDU l'entente de subvention entre Sa Majesté la Reine du Chef du Canada et la Municipalité de Saint-Siméon, quant au dessaisissement des installations portuaires de Port-au-Persil, signée le 31 mars 2011;

ATTENDU qu'en vertu de ladite entente, la Municipalité de Saint-Siméon doit adopter par voie de résolution dûment approuvée par son conseil une résolution afin de satisfaire aux exigences de divulgation énoncées aux articles 7.1 et 7.2 de l'entente ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Antonin Tremblay et appuyé par Monsieur Gilles Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Siméon confirme à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada à l'effet qu'elle n'a pas reçu ou ne recevra de fonds ou de sommes du gouvernement fédéral ou provincial, d'une administration municipale ou du secteur privé pour l'immeuble tel que défini à l'entente de subvention, avant ou après l'entrée en vigueur de ladite entente ou à l'expiration de celle-ci.

QUE la Municipalité de Saint-Siméon ne doit aucune somme à Sa Majesté en vertu de la loi ou en application de toute autre entente de subvention ou contribution.

QUE Sa Majesté aura le droit d'exiger un remboursement ou de prélever sur le montant versé à titre de subvention un montant égal à l'aide totale ou partielle reçue ou à recevoir du gouvernement fédéral ou provincial, d'une administration municipale ou du secteur privé pour l'immeuble tel que défini à ladite entente.

Rés # 11-04-28 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DU CARNAVAL POUR L'ANNÉE 2011

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers procéder à l'adoption du rapport financier du « Carnaval » pour l'année 2011, qui s'est soldé par un déficit de 495 \$.

Rés # 11-04-29 MANDAT À NOTRE PROCUREUR RELATIVEMENT À UN AVIS JURIDIQUE SUR LE CENTRE DE CONDITIONNEMENT

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner le mandat donné à notre procureur, Me Pierre C. Bellavance, de la firme *Heenan Blaikie Aubut*, relativement à un avis juridique portant sur les questions du donateur de biens et services au centre de conditionnement physique qui sera localisé à l'étage du Centre culturel Raymond-Marie Tremblay.

Rés # 11-04-30 MANDAT À NOTRE PROCUREUR POUR LES DOSSIERS RELATIFS AUX NUISANCES

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater notre procureur, Me Pierre C. Bellavance, pour qu'il requière d'un juge de la Cour Supérieure de La Malbaie, les demandes d'ordonnance nécessaires pour régler les causes d'insalubrité (nuisances) touchant certaines propriétés (terrains et bâtiments) de notre territoire et empêcher qu'elles ne se manifestent à nouveau. Me Bellavance est aussi mandaté pour obliger les propriétaires concernés à respecter notre réglementation d'urbanisme. Les propriétaires des immeubles visés seront contactés d'ici peu pour les aviser de la présente procédure.

Rés # 11-04-31 AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'INSTALLATIONS SANITAIRES NON CONFORMES

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'expédier un nouvel avis aux propriétaires dont les installations sanitaires ne sont pas conformes aux normes environnementales et visées par le rapport de la firme *Hémisphère le groupe inc.*, de prendre les mesures appropriées pour s'y conformer dans les plus brefs délais.

Rés # 11-04-32 CHANGEMENT DE DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS DE MAI 2011

ATTENDU que les prochaines élections fédérales se dérouleront le lundi 2 mai 2011;

ATTENDU que celles-ci se dérouleront au Centre culturel Raymond-Marie Tremblay, soit l'endroit où sont habituellement tenues les séances du conseil ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la résolution numéro 10-12-20, aux fins de changer la date de la séance ordinaire du conseil qui devait être tenue le lundi 2 mai 2011 pour que celle-ci soit déplacée au lendemain, soit mardi le 3 mai 2011, à la même heure.

Rés # 11-04-33
ATTENDU

PÉRIODE D'OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

que la MRC de Charlevoix-Est nous offre une compensation de 4 000 \$ afin que nous soyons en mesure d'ouvrir aussi notre Écocentre les samedis, afin que les propriétaires de chalets et de résidences secondaires puissent eux aussi bénéficier dudit service ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la période d'ouverture de notre Écocentre sera la suivante pour l'année 2011, soit :

- les vendredis, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ;
- les samedis, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 .

Rés # 11-04-34 **SERVICE DE CONSULTATION JURIDIQUE**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas renouveler le service de consultation juridique annuel avec la firme d'avocats-conseils « Heenan Blaikie Aubut ». Nous utiliserons donc maintenant les services de celle-ci sur une base horaire.

Rés # 11-04-35 **CESSION D'UNE PARTIE DE L'ANCIENNE ROUTE 15**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de céder, pour la somme d'un dollar (1 \$), à madame Marie-Jeanne Imbeault une partie de chemin connu sous le nom de Route numéro 15, reliant Québec à Baie-Comeau, traversant une partie du lot 24 du Rang 2 Nord-Est, au cadastre officiel du Canton de Callières, tel que décrit par l'arpenteur-géomètre Sylvain-Marc Bélanger, sous le numéro 1975 de ses minutes (dossier no : G92-55).

La demanderesse s'engage à prendre à sa charge les frais d'arpentage et de notariat reliés à ladite transaction.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec le présent dossier.

Rés # 11-04-36 **AUTORISATION À DES BÉNÉVOLES POUR RESTAURER QUELQUES INFRASTRUCTURES DU PARC MUNICIPAL DE BAIE-DES-ROCHERS**

ATTENDU que les proches de feu Valérie Meloche ont adressé une demande à notre municipalité pour effectuer, bénévolement, certains travaux sur des infrastructures du parc municipal de Baie-des-Rochers, endroit qu'elle affectionnait particulièrement lors de ses visites à Saint-Siméon ;

ATTENDU que ceux-ci souhaiteraient aussi mettre en place, près du premier belvédère situé sur le sentier se rendant jusqu'à l'Anse de Sable, une pierre gravée en sa mémoire ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la famille et les proches de feu Valérie Meloche à procéder aux susdits travaux. Cependant, si des arbres doivent être coupés, il faudra en aviser la municipalité, qui enverra le contremaître pour vérifier que tout est conforme. Que la Municipalité de Saint-Siméon se dégage de toutes responsabilités civiles lors de la réalisation des travaux.

Rés # 11-04-37 ACHAT D'UN MATELAS IMMOBILISATEUR

ATTENDU

la proposition que nous a produite la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec (CTAQ);

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'un « matelas immobilisateur » usagé, incluant une pompe à double action neuve, auprès de la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec (CTAQ) au coût de 400 \$.

Rés # 11-04-38 ACHAT D'UN LOGICIEL POUR LA GESTION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'un logiciel pour la gestion des permis et certificats, comprenant l'installation et une formation téléphonique, de la firme *Corporation informatique de Bellechasse (CIB)*, au coût de 1 250 \$ (plus taxes). Il est aussi résolu de s'abonner au soutien technique pour celui-ci en 2011, auprès de la même firme, pour la somme de 275 \$ (plus taxes).

Rés # 11-04-39 ACHAT DE CLIMATISEURS POUR L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de cinq (5) climatiseurs pour l'édifice municipal, auprès de la firme *Équipements Charlevoix inc.*, soit celle ayant déposé le plus bas prix, au montant de 15 835,58 \$, taxes incluses, excluant les frais de raccordement électrique.

Rés # 11-04-40 RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DES CLIMATISEURS DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de l'entreprise *Électricité Cap-à-l'Aigle inc.*, au prix de 1 589,32 \$, taxes incluses, pour effectuer le raccordement électrique des climatiseurs de l'édifice municipal.

Rés # 11-04-41 APPUI À LA MAISON DE LA FAMILLE DE CHARLEVOIX

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la *Maison de la Famille de Charlevoix* dans ses démarches en vue d'acquérir une résidence permanente.

Rés # 11-04-42 CERTIFICAT DE PAIEMENT No. 2 À CONSTRUCTION ÉCLAIR INC. / AMÉNAGEMENT DU PÔLE DE DÉCOUVERTE DE PORT-AU-PERSIL

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au versement d'une seconde demande de paiement à *Construction Éclair inc.*, relativement à l'aménagement du Pôle de découverte du Parc marin du Saguenay—Saint-Laurent de Port-au-Persil, au montant de 36 894,90 \$, taxes incluses.

Rés # 11-04-43 BAC À ORDURES DANS LE CHEMIN SAINTE-ANNE

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'installation d'un bac à ordures à l'entrée « est » du chemin Sainte-Anne (près de l'accès au Restaurant Le Routier). Monsieur le maire demande d'aviser les requérants d'essayer de conserver les lieux dans un bon état de propreté.

Rés # 11-04-44 DEMANDE D'APPUI AU MINISTRE NORMAN MACMILLAN POUR RÉALISER UNE ÉTUDE SUR L'OPÉRATION DE LA TRAVERSE RIVIÈRE-DU-LOUP / SAINT-SIMÉON À L'ANNÉE

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la lettre que monsieur le maire a fait parvenir à Monsieur Norman MacMillan, ministre délégué aux Transports, relativement à son appui aux fins de réaliser une étude sur l'opération du traversier entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon, à l'année. Copie conforme de celle-ci a été expédiée à Madame Pauline Marois, notre députée provinciale et Chef de l'Opposition officielle.

Rés # 11-04-45 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE / ACTIVITÉ AUTEURE

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Siméon accepte que le comité de la bibliothèque municipale organise « l'activité auteure » en mai 2011. Le coût de cette activité est de 484 \$. Il est à noter que les trois (3) organismes suivants, soit :

- la Caisse populaire de l'Estuaire de Saint-Siméon
- les Chevaliers de Colomb de Saint-Siméon
- l'École primaire Marie-Victorin

commanditent l'événement à raison de 100 \$ chacun. La part de la municipalité s'élèvera donc à une somme de 184 \$.

Rés # 11-04-46 DONS, AIDES FINANCIÈRES ET COTISATIONS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, aides financières et cotisations suivantes :

- | | |
|---|--------|
| - Comité d'organisation des mesures d'urgence régionales de Charlevoix-Est (COMUR), cotisation 2011 | 100 \$ |
| - Les Sans-Chemise, campagne de financement 2011 | 50 \$ |
| - Les Mains de l'Espoir, tournoi de golf annuel (4 soupers) | 200 \$ |

Rés # 11-04-47 COMPTES

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1108886 à C1108971 et 10001103)	132 474,45 \$
- Salaires et rémunérations des élus	34 284,57 \$
TOTAL	166 759,02 \$

CORRESPONDANCE

- **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) :**
Accusé de réception de la résolution numéro 11-02-34, concernant l'exploration et l'exploitation minière sur le territoire de notre municipalité (claim).
- **Ministère des Transports du Québec (MTQ) :**
Accusé de réception de la résolution numéro 11-02-30, concernant la relocalisation des panneaux d'information sur les villages-relais.
- **Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) :**
Accusé de réception de la résolution numéro 11-03-17, concernant la construction d'un hôpital neuf dans la MRC de Charlevoix-Est.
- **Municipalité de Saint-Fulgence :**
Copie conforme de la résolution C-2011-133, relativement à l'opération du traversier entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon, à l'année.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 25 et prend fin à 20 h 36.

Rés # 11-04-48 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 37.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale / secrétaire-trésorière